



Des acteurs engagés pour la santé à domicile

Accompagnant près de 900 000 patients, les prestataires de santé à domicile (PSAD) sont des acteurs clés du parcours de soins du patient ; à la charnière entre les professionnels de santé, le patient et son entourage, les 13 000 professionnels des PSAD (infirmiers, pharmaciens, techniciens...) permettent aux patients de recevoir à domicile certains traitements lourds nécessitant des appareillages complexes, dans de bonnes conditions de qualité, de sécurité et d'efficience.

Le Synalam est le syndicat des entreprises privées, qui accompagnent près de 70 % des patients en France.

Le SNADOM est le Syndicat National des Associations d'assistance médico-technique à domicile qui regroupe 26 associations nationales.

Le Synalam et le SNADOM sont coorganisateur des Rencontres sur le syndrome d'apnées du sommeil.

La FFAAIR est la Fédération Française des Associations et Amicales de malades, Insuffisants ou handicapés Respiratoires, elle apporte son soutien aux Rencontres. La FFAAIR regroupe plus de 40 associations locales en France à l'écoute des patients et représente ces derniers auprès des pouvoirs publics, de la communauté scientifique, des soignants, des intervenants et des fabricants de matériel.



INFORMATIONS PRATIQUES

Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique, Social et Environnemental - 9 place d'Iéna - 75016 Paris



Metro : Iéna 9, Trocadéro 9 6

Se munir d'une pièce d'identité pour l'accès au bâtiment.

Pour plus d'informations :

SYNALAM

contact@synalam.fr

4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge - 75603 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01 72 76 25 79

www.synalam.fr

Inscriptions : sas2012@ljcom.net - www.reponsesvp.com/sas2012

Presse : Guillaume Albert - g.albert@ljcom.net

Tél. : 01 45 03 89 89



Avec le soutien de la



www.lecese.fr



LJ Corporate - Crédits photo : ©Respironics, ©Air Products, ©Philips - Tous droits réservés.

RENCONTRES SUR LE SYNDROME D'APNÉES DU SOMMEIL

Observance et efficience du traitement

Judi 29 mars 2012
de 9h00 à 14h00

au Conseil Économique,
Social et Environnemental



L'observance au cœur de la prestation

Le syndrome d'apnées du sommeil (SAS) touche entre 2 et 5 % de la population, soit entre 1 et 3 millions de personnes*. Cette pathologie est encore peu diagnostiquée et environ 400 000 patients ont été pris en charge en 2011. Le SAS non traité multiplie par 6 le risque d'accidents de la route et d'accidents coronariens. Dans 30 % des cas, le SAS est aussi la cause d'affections cardiovasculaires, telles que l'hypertension artérielle, l'infarctus du myocarde ou les AVC. Autre incidence : la fréquence d'un diabète ou d'autres désordres métaboliques est neuf fois plus importante chez les personnes apnéiques, sans parler des troubles dépressifs, sexuels ou bien encore de la mémoire.



Les PSAD (prestataires de santé à domicile) mettent en œuvre à domicile, sur prescription médicale, le traitement de pression positive continue. Ils assurent la formation et la maîtrise de son traitement par le patient et l'accompagnent dans son observance. La mauvaise ou la non observance sont en effet à l'origine de pertes de chance démontrées. C'est pourquoi en France, l'Assurance maladie conditionne le remboursement à une observance minimum de 3 heures par nuit et s'appuie sur les PSAD en lien fort avec le médecin prescripteur pour favoriser le bon respect des prescriptions.

*HAS, Note de cadrage – Dispositifs médicaux et prestations associées pour traitement de l'insuffisance respiratoire et de l'apnée du sommeil, 30 mars 2011



PROGRAMME

Grand Témoin : M. Jean-Claude ROUSSEL, Président d'Honneur de la FFAAIR

● 9h00 : Accueil

● 9h00 - 9h30 : Introduction

- M. Olivier **LEBOUCHÉ**, Président du Synalam
- Pr Bernard **PARAMELLE**, Président du SNADOM
- M. Alain **MUREZ**, Président de la FFAAIR

● 9h30 - 10h : Approche médicale du SAS

- Pr Jean-Louis **PÉPIN**, Président de la SFRMS, Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil
 - ▶ Epidémiologie et risques associés au SAS
- Dr Yves **GRILLET**, Vice-président de la FFP
 - ▶ Quel avenir pour la prise en charge du SAS à domicile ?

● 10h - 12h30 : Table ronde

● 12h30 - 13h : Synthèse par le Grand Témoin

- M. Jean-Claude **ROUSSEL**, Président d'Honneur de la FFAAIR

● 13h - 14h : Lunch

LA TABLE RONDE

Débat :

- M. André **TANTI**, Vice-président du CEPS
- Pr Bruno **HOUSSET**, Président de la FFP
- Mme Gisèle **VILLOT**, Coordinatrice nationale Apnées du Sommeil de la FFAAIR

Les participants à la table ronde seront invités à réagir aux thèmes suivants :

● Thème 1 : L'efficacité du traitement - Raisonnement médico économique et comparaison européenne

- Pr Pierre **PHILIP**, Groupe d'Etudes NeuroPhysiologie Pharmacologie Sommeil et Somnolence, CHU de Bordeaux Hôpital Haut-Lévêque
 - ▶ Le coût économique du SAS
- M. Jean-Marc **AUBERT** - Associé cabinet Jalma
 - ▶ Présentation de l'étude **JALMA** : Intérêt médico économique du modèle français de prise en charge du SAS

● Thème 2 : Comment améliorer l'efficacité l'exemple de l'accompagnement du patient apnéique et de la télémédecine

- Dr Sylvie **ROYANT-PAROLA**, Présidente du Réseau Morphée
 - ▶ L'enjeu de la télémédecine pour la prise en charge à domicile
- Dr Elisabeth **FRUA-ORVOËN** - Pneumologue, Maître de conférence à l'Université Pierre et Marie Curie
 - ▶ Analyse des programmes d'accompagnement renforcé des patients par les PSAD